

Procès-verbal de l'assemblée sectorielle « Viande Bovine » du 26/05/2015 version définitive

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Viande bovine » du 26/05/2015 version définitive
Responsable de la préparation du document	Sandrine Dufourny
Date de publication	Décembre 2015
Validé par	L'assemblée sectorielle du jeudi 8 octobre 2015
Annexe(s)	Annexe 1 : liste des participants - page 7; annexe2 : présentation .ppt en support de l'Assemblée sectorielle – page 8; annexe3 : note de travail "Consolidation des demandes des producteurs par les experts de la recherche et de l'encadrement" – page 8

II. Ordre du jour

- Désignation d'un Président de séance
- Approbation de l'ordre du jour et état de mise en œuvre des travaux du Collège des Producteurs
- Validation du procès-verbal de la réunion précédente et état de mise en œuvre des priorités du secteur Viande Bovine
- « Le collectif des chefs wallons – Génération W- vient à notre rencontre : vers un nouveau cahier de charges HORECA en viande bovine ? » par Jean-Luc Pigneur, co-fondateur de Génération W
- Résultats des pré-consultations du secteur sur les contraintes technico-économiques qui permettront d'orienter les actions de recherche et d'encadrement, discussion et validation
- Définition de l'ordre du jour provisoire de la prochaine Assemblée Sectorielle
- Divers

III. Désignation d'un président de séance

M. Gomand est désigné comme président de séance



IV. Approbation de l'ordre du jour et état de mise en œuvre des travaux du Collège des Producteurs

S. Dufourny, chargée de projet « secteur Viande Bovine » présente ce point. L'ordre du jour est approuvé par l'Assemblée.

S. Dufourny et E. Grosjean (coordinateur du Collège des Producteurs) expliquent le fonctionnement du Collège, qui est une association de fait dont les statuts sont définis par la charte ainsi qu'un règlement d'ordre intérieur. Les quatre représentants producteurs par secteur sont désignés pour des mandats de trois ans, renouvelables par deux tous les 18 mois. Il est prévu de remettre deux mandats en jeu lors de la prochaine Assemblée Sectorielle.

Les pouvoirs publics ont demandé au Collège de remettre un avis dans le courant du mois de juin concernant les lignes directrices qui permettraient d'orienter les travaux de la recherche et de l'encadrement en Wallonie. L'objectif est de répondre aux contraintes technico-économiques subies par les producteurs au quotidien. Ce point est abordé ultérieurement en réunion.

V. Validation du procès-verbal de la réunion précédente et état de mise en œuvre des priorités du secteur Viande Bovine

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Sectorielle du 24 septembre est définitivement validé.

Lors de celle-ci, six priorités avaient été mises en évidence. Trois d'entre elles vont faire l'objet de la présentation qui suit. Deux autres - thématiques transversales que sont la charge administrative et la formation agricole - seront traitées en réunion du Collège des Producteurs. Une dernière priorité visait à rééquilibrer le rapport de force (commerciale et de négociation) entre les producteurs et la grande distribution. Ce ne sera pas abordé lors de la présente réunion. Cet aspect requière les compétences d'un économiste qui va prochainement être engagé. Cependant, il faut noter que cette priorité est partiellement prise en compte dans les lignes directrices de la recherche et de l'encadrement.

Pour en revenir aux priorités du secteur, prises en charge par le Collège des Producteurs, et dresser un premier bilan de leur état d'avancement :

Correction de l'image négative de la viande bovine

A cette fin devait être organisé un chapiteau d'information et de dégustation mis en place par l'APAQ-W. Ce chapiteau a failli être supprimé du plan de l'APAQ-W. Cela a pu être évité grâce au travail des producteurs du Collège et les argumentaires transmis au Ministre René Collin. L'action est donc maintenue et le chapiteau sera inauguré à la foire de Libramont.

Le Collège a eu un droit de regard sur la communication par flyers de l'APAQ-W, des propositions de modifications ont été formulées. Depuis, il n'y a pas eu de retour pour faire valider les bons à tirer par les représentants du secteur, comme cela était initialement prévu. S. Dufourny espère aussi prochainement être sollicitée concernant la scénarisation des capsules vidéo et le contenu des bornes interactives.

L'implantation du chapiteau est un point important. Une vingtaine de lieux/événements avaient été identifiés. Il faut rappeler que la moitié était en lien avec l'agriculture (il est bon de communiquer les argumentaires en faveur de la viande bovine même aux personnes les plus convaincues), et l'autre moitié n'était pas en lien avec l'agriculture. Comme le chapiteau sera inauguré à la Foire de Libramont, trois lieux/événements pourront encore héberger le chapiteau, à savoir l'abbaye de Bonne-Espérance lors de la fête de la moisson, la Petite Batte de Bomal et la foire de Battice. Des accords de principe existent avec les organisateurs des autres événements identifiés (comme le Beau Vélo de Ravel, ...) pour 2016.

Le public présent est invité à réagir, les réactions sont celles-ci :



- L'APAQ-W ne se mobilise pas assez pour le secteur, les résultats sont encore attendus malgré de nombreuses promesses. Le secteur demande un droit de regard sur le chapiteau.
- Des explications sont demandées par rapport au nombre réduit de lieux retenus pour l'implantation du chapiteau. S. Dufourny répond que cela est dû au fait que la plupart des lieux identifiés devait recevoir le chapiteau avant Libramont or celui-ci sera inauguré à la foire.
- Beaucoup d'actions et d'argent sont déployés par l'APAQ-W à l'occasion de la foire de Libramont. Ce choix n'est pas judicieux. Il faut être présent là où l'on n'est pas attendu. Cette remarque sera relayée à l'APAQ-W.
- Le collège ne peut-il pas faire lui-même la promotion quitte à faire appel à des fonds privés? Non, il s'agit de la compétence de l'APAQ-W. Le collège n'est pas légitime pour faire de telles actions selon le Code wallon de l'Agriculture.
- Il est nécessaire que l'avis du Collège des Producteurs relatif à la campagne de promotion de l'APAQ-W soit pris en compte.

E. Grosjean assure que le Collège va s'assurer du suivi des actions et encourager l'avancement de l'exécution des décisions. Par le rôle qui lui a été attribué par le Code wallon de l'Agriculture, il est légitime que le Collège ait également un droit de regard sur les cotisations des agriculteurs. Marc Gielen a été invité à participer à la prochaine réunion du Collège.

Mise en place d'un centre d'information des viandes (CIV)

Cela nécessite de rédiger un projet et collecter des fonds. Avant d'avancer plus loin dans un tel projet CIV, le Collège met en place une « cellule de gestion de l'information - et de la réaction en cas de crise » qui sera coordonnée par le Collège des Producteurs. Celle-ci devrait être opérationnelle courant juin. Elle sera constituée d'un noyau dur de représentants du secteur (qui alerteront la coordination pour une réaction) et d'un réseau d'experts (qui alimenteront le contenu des dossiers et les réactions à avoir). Dossiers qui seront réalisés : environnement, santé animale, bien-être animal, santé humaine. Experts à contacter : sociologue, nutritionniste, agronome, vétérinaire, médecin et associations de consommateurs. Les réponses apportées par cette cellule seront déterminées par le contexte et par la nature du fait déclencheur. Une mise en réseau avec la France et la Flandre sera réalisée.

Le public présent est invité à s'exprimer à ce sujet. Les remarques sont les suivantes :

- Il n'est pas nécessaire d'attendre une crise pour communiquer, les informations favorables au secteur peuvent être diffusées en dehors de ce cadre. Générer un bruit de fond continu.
- Il est important d'intégrer la collaboration de personnes « neutres » à ces communications, car ils bénéficient d'une image positive auprès du consommateur. S. Dufourny est d'accord de prendre contact avec les personnes qui seraient conseillées par le secteur.
- Il serait judicieux de conscientiser le public sur l'intérêt de consommer de la viande locale plutôt qu'importée car nos impôts permettent de payer le contrôle de la viande d'origine belge.
- L'AFSCA pourrait être intégrée à cette démarche de communication.



Action HORECA, y compris restaurants de collectivités, pour compenser le glissement de la consommation de viande du foyer vers le hors foyer (qui ne se fait pas à l'avantage de produits locaux)

Diverses actions sont en cours et présentées : Comité du Terroir de la Botte du Hainaut pour la promotion BBB au sein des restaurants de la région, « Le Clic Local », SODEXO et « Génération W ».

VI. « Le collectif des chefs wallons – Génération W- vient à notre rencontre : vers un nouveau cahier de charges HORECA en viande bovine ? »

M. Jean-Luc Pigneur débute son exposé par le constat du manque de visibilité et d'image de la gastronomie en Wallonie. Pour pallier à cela, une dizaine de chefs a décidé d'organiser la promotion de la Wallonie par la gastronomie, en « représentant » les producteurs au travers d'actions, campagnes. Le chef, grâce à sa renommée, peut mettre en valeur le producteur et redorer l'image du secteur. A présent, le collectif compte vingt chefs et une centaine de producteurs. En juin 2016 sera mis en place un festival-congrès, à l'attention de tout public et des restaurateurs internationaux. Le réseau de petits producteurs sera mis en valeur à cette occasion, pour la Wallonie.

Il est un fait que la restauration haut de gamme a tendance à favoriser la viande étrangère. Le collectif « Génération W » essaie de contrer cette tendance en utilisant des viandes de circuit court avec plus de graisse, plus goûteuses. Une charte a été établie reprenant les divers engagements des chefs.

Le problème de distribution, de logistique est souligné. Il est nécessaire de faciliter la mise à disposition des produits, de créer des réseaux. Les morceaux d'exception se retrouvent dans le circuit ordinaire et ne peuvent pas être valorisés à leur juste valeur. C'est un point sur lequel il faut agir.

Cependant, les pièces recherchées par la restauration haut de gamme sont encore trop limitées, ce qui peut proposer un problème au niveau de l'écoulement de la carcasse, des bas morceaux. Cette limitation peut être revue grâce à l'utilisation de nouvelles techniques. Il y a une évolution à ce niveau en cuisine gastronomique.

De plus, la faculté de Gembloux met en place un centre culinaire expérimental qui sera un outil scientifique et gastronomique, avec comme finalité la mise en valeur de nos produits et la possibilité de création de débouchés innovants pour les morceaux moins valorisables.

Les producteurs demandent d'éviter de créer un nouveau cahier de charges. Génération W ne le souhaite pas non plus.

Un producteur s'interroge sur la démarche à effectuer pour prendre part à la démarche du collectif en tant que producteur. Pour cela, il est conseillé de consulter le site internet, sélectionner le restaurant le plus proche et prendre contact avec celui-ci.

M. Pigneur est vivement remercié.



VII. Résultats des pré-consultations du secteur sur les contraintes technico-économiques qui permettront d'orienter les actions de recherche et d'encadrement, discussion et validation

Une pré-consultation du secteur par un questionnaire a été organisée via 3 canaux : l'internet, le téléphone et des séances, permettant de récolter l'avis de plus de 170 personnes.

Les conclusions des priorités désignées par les producteurs sont expliquées par S. Dufourny, les documents seront disponibles prochainement sur le site internet du Collège.

Il ressort que les domaines les plus portés par les producteurs sont :

- Rentabilité et coûts de production : 1° centralisation des données technico-économiques et élaboration d'un outil d'aide à la décision pour les producteurs. L'innovation pourra prendre forme dans les équipements à disposition des producteurs pour les mesures des productions animales et végétales. 2° vente des productions : meilleure maîtrise du prix par les producteurs, donner une meilleure visibilité aux producteurs sur les prix de vente en support de ses négociations.
- Génétique et reproduction : maintenir l'existant et soutenir plus encore ce qui se fait pour la fertilité et la fécondité, prêter garde à la consanguinité. Soutenir la génomique en bovin viande.
- Alimentation (regroupant "techniques d'alimentation" et "fourrage et pâturage") : s'affranchir des commerciaux avec des outils de calcul de rations liés au public et poursuivre les actions en autonomie alimentaire sur l'exploitation. Nécessité de moderniser les analyses des nouveaux fourrages et d'innover sur les outils à mettre en œuvre de manière à réduire les coûts pour les producteurs.
- Santé animale : 3 maladies spécifiquement ciblées par les producteurs : gale, Mortellaro (aller vers la collecte de données de parage) et paratuberculose (nécessitant de la communication vers les producteurs). Intervient également dans les contraintes la problématique des traitements médicamenteux en élevage (favoriser la prévention plutôt que la cure, moyens de lutte plus "naturels"; s'affranchir du commercial autant que possible et pour les traitements nécessaires, aller vers une agrégation européenne des médicaments). Thèmes de communication identifiés : rappeler et stimuler l'application des règles de biosécurité et d'hygiène, tester les animaux achetés, parasitisme et pâturage, etc.
- Engraissement et commercialisation : encadrer les éleveurs vers le développement de l'activité d'engraissement, à l'instar du PDZR avec plus de conseils personnalisés. Soutenir le développement d'un nouveau produit ou de nouveaux débouchés.
- Environnement : ne ressort pas directement comme une priorité, cependant ce domaine conditionne la viabilité du secteur. Cette thématique ne doit dès lors pas être mise de côté afin de fournir au secteur l'argumentaire lui permettant d'affronter les attaques qu'il subit.

D'autres contraintes hors recherche et encadrement ont aussi été relevées et seront relayées aux institutions concernées (promotion, contrôles, ...).

Les priorités ci-dessus sont proposées à validation par les participants et seront présentées ensuite au Collège des Producteurs, ce 19 juin. En effet, la Région wallonne va prochainement refinancer un plan de recherche et dans ce cadre, l'avis des producteurs relatif à leurs priorités a été sollicité par les pouvoirs publics, via le Collège.

Le public présent est invité à s'exprimer à ce sujet. Les remarques sont les suivantes :



- Un participant souligne l'importance de la promotion et la valorisation de l'agriculture. Il est constaté qu'en France, l'image de l'agriculture est positive, la presse y contribue largement. Pourtant, chez nous également le secteur ne manque pas d'atouts qui pourraient être mis en avant.
- Un autre participant s'interroge sur la collecte des données de production : poids carcasse, prix des carcasses, suivi de croissance. Il souhaiterait se comparer à des valeurs moyennes qui ne sortent pas de la collecte de centres pilote dont les données ne sont pas représentatives des moyennes wallonnes mais sont supérieures. Il lui est répondu qu'il existe des fermes pilotes qui alimentent les bases de données pour le suivi des croissances, données naissance, ... But génomique pour l'AWE mais les éleveurs y ont accès. Et peuvent avoir des bilans. Ils doivent s'inscrire. Cela a cependant un coût. Les données comptables, c'est différent et elles sont difficiles à collecter. Pour celles existantes, elles sont en négatif. Mais il est nécessaire que le secteur ouvre ses livres comptables à l'instar de ce qui se fait en production laitière.
- Il est relevé par un participant que le secteur est en crise et que des contraintes supplémentaires ne doivent pas être imposées aux agriculteurs. Les recherches en développement ne constituent pas une priorité si la promotion de la viande n'est pas assurée. Il est soulevé que l'AWE effectue déjà un travail apprécié au niveau de la recherche. De nouvelles structures ne doivent pas être créées mais il faudrait envisager un réseau. Les pressions économiques sont telles que celles-ci doivent être traitées préalablement.
- En lien avec les mesures sur l'exploitation/collecte des données etc. Le pdzr assurait le suivi de croissance mais aucun lien n'a été fait à l'époque avec la génétique et les données n'ont pas été exploitées pour le plus grand nombre. Cependant un participant souligne que tout cela a un coût. Cela relève soit d'un choix politique, soit c'est la profession qui se prend en main. Mais le politique doit-il sponsoriser ce type d'activités dans la recherche et l'encadrement?
- Il est nécessaire que les investissements dans le secteur de la recherche et encadrement soient réalisés dans une perspective de rentabilité pour le producteur. L'encadrement doit consister en une aide pour l'agriculteur et non une contrainte. Un déséquilibre entre l'aide et les contrôles est constaté.

VIII. Définition de l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Sectorielle

Deux mandats vont être remis en jeu.

IX. Divers

Aucun divers n'a été ajouté à l'ordre du jour.

Le Président remercie les participants et clôture la séance.



X. Annexe

a. Annexe 1 : liste des participants à l'assemblée sectorielle « Viande Bovine » du 26 mai 2015

NOM	PRENOM	PRODUCTEUR OU ORGANISME
ANNET	José	Producteur
BECKERS	Yves	Gembloux Agro-Bio Tech, ULg
BEGUIN	Dimitri	Producteur
BEGUIN	Pierre	Producteur
BOSSUYT	Jacques	Producteur
CASSART	Benoît	Producteur
CLINQUART	Antoine	ULg
COHEUR	Eric	Producteur
CREPIN	Philippe	AWE
CREVITS	Bruno	Producteur
DE COSTER	Sabine	FUGEA
DEBRY	Francis	Producteur
DEVILLERS	Jean	Producteur
DUFOURNY	Sandrine	Collège des Producteurs
FALYS	Hugues	Producteur
FICHERS	Marc	Nature et progrès
GROSJEAN	Emmanuel	Collège des Producteurs
HERMAND	Henry	Producteur
HUBERT	Francis	Technicien aliment bétail
LAGUESSE	René	Producteur
LIEVENS	Marie-Paule	Producteur
MALLIEU	Pierre	Herd-Book Blanc-Bleu Belge
MARTIN	Isabelle	Producteur
MAURY	Christophe	Producteur
MODAVE	Alain	Producteur
OTJACQUES	Philippe	Collège des Producteurs
PAQUET	Adrien	Producteur
PIGNEUR	Jean-Louis	Génération W
POCHET	Pascal	SPW
RABEUX	Philippe	Producteur
SEMAILLE	Marie-Laurence	FWA
THIBAUT	Aline	Herd-Book Blanc-Bleu Belge
VANDEVOORDE	Yves	FUGEA
WILLEM	André	Producteur
WIOMONT	Jean-Marie	SCAR



b. Annexe 2 : présentation .ppt en support de l'Assemblée Sectorielle

[2015 05 26 annexe2 PV ASVB.pdf](#) (cliquez pour y accéder)

c. Annexe 3 : note de travail "Consolidation des demandes des producteurs par les experts de la recherche et de l'encadrement"

[2015 05 26 annexe3 PV ASVB.pdf](#) (cliquez pour y accéder)